

Compte-rendu du Conseil Municipal

SEANCE DU 16 AVRIL 2021

Après approbation des Comptes de gestion du Percepteur et Administratif du Maire pour 2020, le Conseil Municipal avait pour tâche principale de voter le Budget Primitif 2021.

Celui-ci s'établissant en section de fonctionnement à 4 504 440,48 € et en section d'investissement à 2 213 515,62 €, celui-ci est aussitôt voté selon le principe, chaque année repris, de ne pas augmenter les taux des taxes locales, selon les engagements pris par les Elus.

A noter cette année :

- La suppression par l'Etat de la Taxe d'Habitation et sa compensation par un transfert d'une partie de la Taxe Foncière Départementale.
- La Commune n'intervient donc plus que sur le Foncier.

Au nombre des dépenses de Fonctionnement et malgré un contexte peu favorable aux associations le Conseil Municipal aura choisi de maintenir son soutien à ces dernières à hauteur des sommes de 2020, à leur demande et sur présentation de leurs comptes.

Au chapitre des investissements, des sommes ont été réservées pour des programmes en cours.

- ✓ Modernisation de l'éclairage public
- ✓ Abattage des peupliers vieillissants des Allées
- ✓ Création d'un local technique à l'ancienne école des filles
- ✓ Abattage des logements de Fonction des Instituteurs devenus insalubres
- ✓ Enrobé de la cour maternelle et remplacement de 500 m de cache moineau
- ✓ Remplacement des huisseries de la mairie
- ✓ Sécurisation des RD 142 E2 et 143 en traversée du Bourg
- ✓ Et une interrogation : Comment répondre à la création, en septembre prochain d'un 4^{ème} poste en maternelle.

Le Maire,



Joël LEMAIRE